Annexe 2

Enseignement à la maison

FORMULAIRE : PRÊT DE MANUELS SCOLAIRES ET DE MATÉRIEL DIDACTIQUE

IDENTIFICATION PERSONNELLE

Nom et prénom o	de l'enfant :			
Code permanent de l'enfant (si connu) :				
Date de naissance :				
Nom et prénom du parent :				
Adresse :				
Adresse courriel :				
Numéro de téléphone :				
Veuillez indiquer les niveaux et les matières pour lesquels vous désirez emprunter un manuel scolaire auprès de l'école d'appartenance.				
NIVEAUX	Matières identifiées d'apprentissage tel d ministère		TITRES DES MANUELS OU DU MATÉRIEL DEMANDÉ (si connus)	
Primaire: 1	☐ Français ☐ Mathématiques ☐ Anglais ☐ Sciences ☐ -			

Les manuels ainsi empruntés doivent être remis à l'école au plus tard le 23 juin de chaque année. Il est de la responsabilité du parent de remettre les manuels scolaires dans le même état qu'au moment où il en a pris possession.

L'élève prend soin des biens mis à sa disposition et les rend à la fin des activités scolaires. À défaut, le centre de services scolaire peut en réclamer la valeur aux parents de l'élève mineur ou à l'élève majeur.

Annexe 2 (suite)

ESPACE RÉSERVÉ AU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE			
Manuels prêtés	Dates		
	Date du prêt :		
	Date du retour :		
Signature du parent	Date de la demande		
Signature de la personne autorisée par le centre de services scolaire	Date		

Veuillez acheminer ce formulaire aux Services éducatifs à l'adresse courriel suivante :

enseignement.maison@csscharlevoix.gouv.qc.ca